

Sainte-Foy, le 20 février 2006

Objet : Activités de fabrication ou de transformation – Entreprise de sablage
N/Réf. : 06-010055

*****,

La présente est pour faire suite à votre courriel du ***** dans lequel vous désirez savoir si les activités d'une société exploitant une entreprise de sablage constituent des activités de fabrication ou de transformation, pour les fins de la déduction relative aux entreprises de fabrication ou de transformation dans les régions ressources, ci-après désignée la « déduction pour les PME manufacturières », prévue aux articles 737.18.18 et suivants de la *Loi sur les impôts* (L.R.Q., c. I-3).

Les activités de la société consistent à remettre en état ou à neuf des pièces de métal en procédant à leur nettoyage par jet de sable et, s'il y a lieu, en procédant à des travaux de soudure afin de réparer une pièce. Il est aussi possible qu'une pièce soit modifiée en effectuant des travaux de soudure. Par la suite, une pièce est généralement peinte. Habituellement, les travaux qui consistent en la remise en état d'une pièce sont effectués en atelier.

Dans un premier temps, étant donné que les informations au paragraphe précédent sont fragmentaires, nous ne pouvons vous confirmer si les activités qui y sont décrites sont des activités de fabrication ou de transformation. En effet, il convient de noter que d'établir si des activités se qualifient à titre d'activités de fabrication ou de transformation est avant tout une question de faits.

Généralement, les activités qui consistent à remettre en état ou à neuf un bien peuvent se qualifier à titre d'activités de fabrication ou de transformation. Toutefois, il y a lieu de préciser que les activités qui consistent à réparer un bien, par exemple les réparations sur une voiture ou des composantes de celle-ci, ne sauraient être qualifiées en tant qu'activités de fabrication ou de transformation aux fins de la déduction pour les PME manufacturières.

En espérant que ces renseignements vous seront utiles, nous vous prions d'agréer, *****, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Service de l'interprétation relative
aux entreprises